

paris 2^e

Vivre ensemble le deuxième arrondissement



P.9

tout savoir

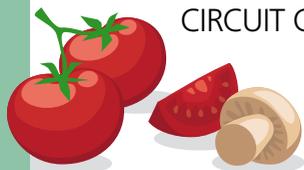
**Rien ne se perd,
tout se transforme**

numéro 76 • septembre-octobre 2014

4 à 6 Conseil d'arrondissement : les citoyens, une priorité | École : une rentrée de qualité | Votre mairie : certifiée écologique 8 Conseil de quartier : réflexions estivales • 14 Francine Leca et Patrice Roynette, à cœur ouvert



CIRCUIT COURT



Manger local, c'est possible !

Au plus près de chez vous, des initiatives citoyennes se créent et des liens se nouent entre des habitant-e-s qui améliorent le vivre-ensemble dans l'arrondissement.

Manger local et de qualité dans le 2^e arrondissement ? C'est possible. Par exemple, avec l'AMAP Rouge Tomate qui distribue, au centre Cerise tous les mardis, des paniers de légumes biologiques de saison pour 16 euros. Pour cela, il suffit d'adhérer à l'association et de signer un contrat d'engagement avec le producteur. Les Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) créent des emplois

durables, contribuent à la préservation de l'environnement et améliorent notre alimentation.

L'association *Le Potager de la Lune*, qui gère le jardin partagé du square Bidault, a une vocation similaire. Les jardins partagés sont des espaces verts où les habitant-e-s peuvent cultiver des légumes. C'est aussi un lieu de vie ouvert sur le quartier qui favorise les rencontres intergénérationnelles et interculturelles.

+ d'infos

- Pour rejoindre l'AMAP Rouge Tomate : amaprougetomate@gmail.com ou 06 18 12 46 40
- Pour rejoindre l'association Le potager de la Lune : potagerdelalune@gmail.com ou 01 53 29 75 17



FÊTE DE LA MUSIQUE

L'Opéra-rock 1812, une histoire russe et le groupe de jazz Paris Downtown ont réuni plus de 100 personnes dans la cour de la mairie pour célébrer un moment hors du commun.



HOMMAGE

En présence notamment de Bruno Julliard, 1^{er} adjoint à la Mairie de Paris, Jacques Boutault a rendu hommage à Jean Jaurès devant *La Taverne du Croissant*, ce café du 2^e où il fut assassiné il y a 100 ans.



CINÉTOILES

Belle réussite pour le Cinétoiles organisé par Air 2 Fête et Toiles & toiles: projection de courts métrages et concert de jazz auront rythmé la soirée.



COLLECTE DE FONDS

Jacques Boutault a participé à la collecte de fonds au profit de l'association « Solidarité Homéopathie » afin de sensibiliser les citoyens à la santé et aux médecines naturelles.



FÊTE DE QUARTIER

Les acteurs du quartier Montorgueil-Saint-Denis ont bravé la pluie pour faire la fête le 28 juin dernier: concert, pièce de théâtre et animations pour petits et grands.

Une rentrée exemplaire pour le climat



Paris accueillera en 2015 la Conférence mondiale pour le climat. Parce que chacun-e doit agir pour lutter contre le dérèglement climatique, j'ai souhaité que la mairie du 2^e arrondissement soit exemplaire en matière environnementale. À ma grande satisfaction, notre mairie a de nouveau été « certifiée ISO 14001 », du nom de cette norme de référence de la performance environnementale. Je tiens d'ailleurs à féliciter les agents des services de la mairie, mobilisés pour participer à la réduction de nos consommations énergétiques.

Dès la rentrée, je souhaite poursuivre dans l'excellence environnementale en travaillant à la valorisation des « biodéchets », ces déchets organiques issus de nos assiettes qui peuvent, une fois recyclés, créer de l'énergie ou du compost. C'est une démarche déjà à l'œuvre dans plusieurs restaurants du 2^e. Vous pourrez d'ailleurs lire dans ces pages toute la volonté que nous mettons en œuvre pour améliorer la gestion des déchets dans l'arrondissement et pour mettre en place une véritable économie circulaire.

La rentrée des classes 2014 s'inscrit pleinement dans cette démarche d'exemplarité. Les repas qui sont servis aux enfants comportent désormais 86 % d'aliments biologiques, les circuits courts étant privilégiés dès que cela est possible. Pour notre santé et pour l'environnement, les délicieux et très nutritifs repas végétariens du jeudi sont reconduits cette année.

Les citoyen-ne-s de l'arrondissement se mobilisent déjà pour l'environnement. C'est le cas de l'AMAP Rouge Tomate (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne) ou du jardin partagé du square Bidaut, qui créent du lien social dans nos quartiers, tout en contribuant à la préservation de la planète. Parce que les habitant-e-s sont les experts de leur quotidien, ils peuvent d'ailleurs participer à la végétalisation de leur quartier à travers un appel à propositions dont vous trouverez le détail dans ce journal (voir page 5).

Je vous souhaite à toutes et tous, parents, enfants et associations, une très bonne rentrée dans le 2^e.

Bien cordialement,

Jacques Boutault,
maire du 2^e arrondissement de Paris

La question au maire

Qui donne les autorisations d'ouverture pour un commerce ou un bar dans l'arrondissement ?

B. D., Montorgueil-Saint-Denis

“ C'est la préfecture de Paris qui autorise l'implantation d'une activité commerciale sur son territoire, sans légalement m'en avertir. Lorsque la surface de vente est supérieure à 1 000 m², la Commission départementale d'aménagement commerciale (CDAC), qui dépend de la préfecture, examine les dossiers. Maire du 2^e, je suis désormais consulté pour avis par le Préfet de police quant à l'ouverture de nuit des débits de boisson (au-delà de 2 heures du matin). Je rends systématiquement un avis négatif, qui n'est pas toujours suivi.”

SEPTEMBRE

Du mardi 9 septembre
au vendredi 24 octobre

Exposition

« L'AFP a 70 ans »

En mairie

Vernissage le mardi

9 septembre, à 18h30

Jeudi 11 septembre

Réunion d'information

« Du Vert près
de chez vous »

En mairie, à 19h

Samedi 13 septembre

Circul'livre

À l'intersection des rues

Montorgueil et Bachaumont,

de 10h30 à 12h30

Lundi 15 septembre

Réunion d'information

« Défi familles à énergie
positive »

En mairie, à 19h

Jeudi 18 septembre

Conseil d'arrondissement

En mairie, à 19h

Samedi 20 septembre

**Atelier d'auto-réparation
de vélos**

Rue Paul-Lelong,

de 14h à 18h

Bourse aux vélos

Rue Paul-Lelong,

de 9h30 à 18h30

Dépôt de 9h30 à 12h

Achats de 14h à 18h

Samedi 20 et
dimanche 21 septembre

Park(ing) Day

Rue Saint-Denis

(dès le vendredi 19)

<http://ruesaintdenis.org/>

**Vide-greniers
du 2^e arrondissement**

En mairie, à 14h30

Journées du patrimoine

Liste des monuments

disponible sur le site

www.journeesdupatrimoine.culture.fr

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Les citoyen-ne-s, une priorité

Le Conseil d'arrondissement du 26 juin aura été marqué par la défense des citoyen-ne-s du 2^e arrondissement et leurs services publics.

Défendre la tranquillité publique dans l'arrondissement, voilà l'objectif d'un des vœux adoptés par le Conseil d'arrondissement et le Conseil de Paris début juillet. Ce texte vise à maintenir les effectifs de police affectés au 1^{er} et 2^e

arrondissements afin qu'ils ne soient pas diminués. Le Conseil d'arrondissement se mobilise également pour les locataires du 6 rue Poissonnière, victimes d'une vente à la découpe. Tel est l'objet d'un autre vœu visant à garantir la fonction

locale sociale de l'immeuble et à protéger leurs locataires. Enfin, le 2^e a été précurseur dans la volonté de créer un passeport universel, qui serait proposé à tous les citoyens parisiens au cours des différentes cérémonies républicaines (mariages, baptêmes républicains, parrainages civils).



ESPACE DE GLISSE LÉON-CLADEL

Le 2^e remporte un Trophée de la mobilité



La Mairie du 2^e a été récompensée pour son projet d'espace de glisse de la rue Léon-Cladel! Le jury a souhaité remarquer ce projet audacieux du point de vue de la mobilité, du partage de la voirie mais aussi de l'intégration des plus jeunes et de l'aménagement de l'espace public pour tous les Parisien-ne-s. Né en 2007 d'une demande de collégiens résidants

dans le 2^e arrondissement, l'espace avait fait l'objet d'une importante concertation avec le Conseil de la jeunesse et fut inauguré en décembre 2013. Organisés par le STIF* dans le cadre du Plan de déplacements urbains d'Île-de-France (PDUIF), les Trophées de la mobilité visent à valoriser des projets exemplaires réalisés dans le domaine des transports et de la mobilité sur le territoire francilien.

*Syndicats des transports d'Île-de-France

: en bref

CONCOURS « CHOPE TA RUE »

Les jeunes de l'arrondissement de 13 à 25 ans peuvent remporter des cadeaux en faisant découvrir une rue du 2^e à travers le support de leur choix (photo, vidéo, collage, etc.). Vous pouvez retirer le bulletin de participation en mairie à partir du 15 septembre. Plus d'infos : quentin.blanc@paris.fr.

COMMISSION PARIS JEUNES VACANCES



Le dispositif aide les jeunes parisiens âgés de 16 à 30 ans à partir en vacances. La prochaine commission a lieu en octobre pour un départ cet hiver. Pour plus d'informations : <http://jeunes.paris.fr>.

UNIVERSITÉ POPULAIRE

Le nouveau cycle de l'Université populaire du 2^e s'inscrit dès la rentrée dans le cadre de la Conférence mondiale pour le climat qui se tiendra en 2015 à Paris. Ce format permet d'aborder avec des exemples concrets de transition énergétique réussie dans les territoires. Première conférence le 14 octobre, à 19h, en mairie. Toutes les infos sur www.mairie2.paris.fr.



ENVIRONNEMENT

Votre mairie certifiée écologique

Seule mairie d'arrondissement certifiée ISO 14001 depuis juin 2013, la Mairie du 2^e a de nouveau obtenu cette norme de référence de la performance environnementale en Europe.

Les services de la mairie s'engagent pour l'environnement. Au-delà de la réduction habituelle de consommation d'énergie et d'eau, la Mairie inclut dans son marché « impression » un critère de développement durable correspondant à 30 % de la note finale des candidats. Par ailleurs, elle préconise à ses prestataires la dématérialisation des documents ou, quand ce n'est pas possible, l'utilisation systématique de papier recyclé, ainsi qu'une livraison des

commandes de la manière la plus écoresponsable possible.

Alors que les services municipaux du 2^e recyclent déjà tous les déchets recyclables, un lombricomposteur a été mis en service en juillet dans la cour de la mairie pour aller encore plus loin dans le traitement des déchets, notamment organiques. Un modèle qui pourrait à l'avenir être étendu à l'ensemble des services déconcentrés (bibliothèque, gymnase, crèches, écoles, etc.) du 2^e.

Végétalisez vos quartiers !

« Du Vert près de chez vous » est l'occasion pour les habitants de repérer, et éventuellement de faire vivre, de nouveaux espaces de verdure. Cet appel à propositions se déroule jusqu'au week-end de la Fête des jardins, les 27 et 28 septembre.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Identifiez un espace, près de chez vous, qui pourrait être propice à la végétalisation de proximité.
2. Proposez votre idée via l'application smartphone DansMaRue, le site paris.fr, le 3975 ou votre mairie d'arrondissement.
3. La Mairie de Paris reçoit votre proposition et vérifie la faisabilité technique (réseaux en sous-sol, ensoleillement, etc.).
4. Si le lieu s'y prête, un nouvel espace peut être végétalisé près de chez vous.

SEPTEMBRE
OCTOBRE

Jeudi 25 septembre
Conférence historique
centenaire de 1914
 « Revue de presse
 du 1^{er} août 1914 »
 En mairie, de 18h à 19h30

Samedi 4 octobre
Matinée jeunesse de
la bibliothèque Delbo
 En mairie, à 10h30

Nuit Blanche, Ailleurs
 Dans la cour de la mairie,
 à partir de 19h

Lundi 6 octobre
Réunion d'information
 Modification du Plan local
 d'urbanisme
 En mairie, à 19h

Jeudi 9 octobre
Journée mondiale
de la vue
 En mairie, de 10h à 17h

Conférence historique
sur la Libération de Paris
 En mairie, à 19h

Conseil
d'arrondissement
 En mairie, à 19h

Samedi 11 octobre
Circul'livre
 À l'intersection des
 rues Montorgueil et
 Bachaumont, de 10h30
 à 12h30

Mardi 14 octobre
Université populaire
 « Limites de la Terre :
 redéfinir nos besoins
 et priorités »
 En mairie, à 19h

Jeudi 16 octobre
Conférence historique
centenaire de 1914
 « Jacques Vaucanson
 et les lumières de Paris »
 En mairie, de 18h
 à 19h30



Comme tous les ans, la Mairie est attentive à ce que les conditions d'un bon apprentissage soient réunies. Et cela passe aussi par la restauration.

La rentrée dans le 2^e concerne 1 400 écoliers et 330 collégiens. Soucieux du bon déroulement de ce premier jour de classe, Jacques Boutault et Olivia Hicks-Garcia seront présents pour accompagner les parents et les enfants. Cette nouvelle année scolaire ne déplore aucune fermeture de classe, à la grande satisfaction du personnel pédagogique et des parents. Et parce que l'école est aussi un lieu de vie pour les enfants, la Mairie du 2^e

a souhaité que les repas servis en cantines scolaires soient à 86 % d'origine biologique. Pour notre environnement et pour notre santé, les circuits courts sont privilégiés et un repas végétarien est servi tous les jeudis. Les menus sont consultables sur www.mairie02.paris.fr. Quant aux biodéchets issus des cantines, comme les restes alimentaires, une réflexion est menée pour les recycler sous forme de compost.

DÉFI ÉCO-RESPONSABLE

Réduisez votre consommation
énergétique

Avec le défi « Familles à énergie positive », montez ou rejoignez une équipe pour représenter votre immeuble ou votre quartier avec l'objectif d'économiser le plus d'énergie possible sur la consommation ménagère (chauffage, eau chaude, électricité).

Puisque l'essentiel est de progresser, vous recevrez de précieux conseils de l'Agence parisienne du climat et serez encadré(e) par un capitaine d'équipe. Ce sont plus de 8,3 millions de kWh qui ont été économisés l'an dernier par les participants, soit en moyenne 160 euros de réduction sur leur facture. Une soirée de lancement se tiendra à la Maison des acteurs du Paris durable le 4 novembre à 19h. Pour plus d'informations, contactez la Mairie du 2^e, partenaire du projet, au 01 53 29 75 17 ou rendez-vous sur paris.familles-a-energie-positive.fr.

VIDE-GRENIERS

Recyclez vos objets et invendus !

Les samedi 20 et dimanche 21 septembre prochains, à l'occasion du vide-greniers, de nombreuses associations et acteurs locaux récupèrent et recyclent ce dont vous souhaitez vous séparer.

Coordonné par les associations Accomplir et Mains libres, et notamment par des bénévoles SDF, le vide-greniers sera placé sous l'angle de la lutte contre le gaspillage. Portée par un projet d'aide à l'accès à l'éducation pour tous, Bibliothèques sans frontières recueillera vos livres afin de les redistribuer dans le monde entier. La Direction de la propreté et de l'eau reprendra vos textiles, chaussures, linge de maison, qui seront recyclés et/ou réutilisés par ceux qui en ont besoin. Quant à l'association AICV, elle organisera une « bourse aux vélos » qui vous permettra de revendre vos vélos... ou d'en acheter un nouveau, tandis que des bénévoles de l'association Cyclofficine vous apprendront à réparer votre bicyclette à petit prix. Enfin, de nombreuses animations clôtureront ce week-end festif : concerts, école de maquillage, etc.



+ d'infos

- Toute l'année, vous pouvez déposer vos objets auprès de la Ressourcerie
- au 01 40 41 07 05 (voir dossier).

NUIT BLANCHE 2014

Envie d'ailleurs



Sensibiliser le public aux problèmes environnementaux à travers la représentation de l'exode de la biodiversité. Voilà l'objectif de l'exposition « Ailleurs » imaginée par le sculpteur Fernando Moreno Robledo dans le cadre de la Nuit blanche 2014 de la Mairie du 2^e. En franchissant les

portes de la mairie ce samedi 4 octobre (à partir de 19h), vous pourrez contempler l'imposant arbre-monde Yggdrasil du sculpteur espagnol, avant de découvrir dans la cour une extraordinaire sculpture de baleine, accompagnée de fourmis géantes cherchant par tous les moyens à s'exiler « ailleurs ». Des projections sur les façades, de la musique et d'autres animations seront proposées jusqu'à minuit. Et si vous souhaitez voir l'intégralité de son œuvre, l'exposition complète vous attend à la galerie Vivienne.

: en bref

LA MAIRIE DE PARIS LANCE SON BUDGET PARTICIPATIF

Entre le 24 septembre et le 1^{er} octobre, vous pouvez ainsi voter pour les projets d'amélioration de votre quartier. À partir de l'année prochaine, les conseils de quartiers et les habitant-e-s pourront soumettre leurs propres idées.

Le saviez-vous ? La Mairie du 2^e invite déjà les conseils de quartier à participer à l'élaboration du budget investissement lors de réunion-débats. La prochaine aura d'ailleurs lieu en novembre.

Plus d'infos :

alin.popescu@paris.fr ou sur www.budgetparticipatif.paris.fr

PERMANENCE DE LA CAF

Le Relais Information Famille propose une nouvelle permanence, uniquement sur rendez-vous : la CAF répondra désormais à vos questions les 1^{er} et 3^e lundis du mois de 9h à 11h45.

Pour prendre rendez-vous :

01 53 29 75 68 ou 01 53 29 75 82

GARDE D'ENFANTS COLLABORATIVE



Pour la rentrée scolaire, une maman du 2^e vient de lancer un site d'échanges de gardes d'enfants entre parents.

Un projet audacieux, bien expliqué sur :

www.happysharing.fr/

CONSEILS DE QUARTIER

Réflexions estivales

La Canopée figurait à l'ordre du jour des deux conseils de quartier qui se sont tenus en juin. L'un sous l'angle de la bibliothèque, l'autre sur celui du calendrier des travaux. Parmi les autres sujets qui ont retenu leur attention : l'espace de glisse, le budget participatif ainsi que la Ressourcerie.



Romain Gaillard est venu présenter la bibliothèque Canopée des Halles qui ouvrira ses portes en septembre 2015. Le futur directeur de cet équipement culturel a fourni quelques précisions : le public

pourra participer à la constitution des collections ; la bibliothèque disposera d'un espace manga ainsi que d'un important fond dédié aux cultures numériques. Par ailleurs, Maxime des Gayets, adjoint au maire du 2e, chargé de la démocratie locale et du budget, a annoncé que le Conseil de Paris avait adopté un vœu visant à permettre aux habitants de s'exprimer sur l'utilisation de 5 % du budget municipal parisien. De son côté, Jean-Paul Mau-

rel a fait un exposé sur le planning d'aménagement d'un espace vert à l'angle des rues Montmartre, Louvre et Mail. Le premier adjoint chargé, notamment, du transport, de la voirie, des déplacements et de l'espace public, a aussi fait un point sur les heures de fermeture de l'espace de glisse avec les membres du Collectif.

Prochaine séance publique :
le 4 septembre à 20h, en mairie d'arrondissement.



La séance a débuté par un exposé des projets impliquant le conseil de quartier : étude MUSE D.Territoires Circul'livres, Bal de la Bourse, fête de quartier et inversion du sens de circulation dans le quartier. Giancarlo Pinna, le directeur d'Interloque, à qui la Mairie de Paris a confié la gestion de la Ressourcerie, est ensuite venu présenter cette structure qui a ouvert ses portes, ce printemps, au 13, rue Léopold-Bellan. Sa mission : la prévention des déchets.

Autre point abordé : la placette du Figaro. Le maire du 2^e, Jacques Boutault, a déclaré être attentif à toutes les idées qui lui seront communiquées pour que les habitants se réapproprient cette place. Enfin, Jacques Chavonnet, membre de l'association de défense des riverains Châtelet-les-Halles a communiqué plusieurs dates concernant la Canopée qui sera installée en milieu d'année 2015. Le pôle transport sera, lui, terminé à la mi-2016. Le retrait progressif du chantier se fera début 2016. Derniers travaux et finitions prévus pour 2018.

Prochaine séance publique : 9 septembre à 19h30, au centre Cerise.



Le conseil de quartier Vivienne-Gaillon ne s'est pas réuni.

Prochaine séance publique : le 29 septembre à 20h, en mairie d'arrondissement.

> Pour tout renseignement sur les Conseils de quartier, contactez Alin Popescu (alin.popescu@paris.fr – 01 53 29 75 26)

Les conseils de quartier du 2^e arrondissement sont remaniés à la rentrée. Lors du conseil d'arrondissement du 6 novembre, un quart des conseillers sera renouvelé par tirage au sort sur une liste de volontaires. Si vous habitez ou travaillez dans l'arrondissement, que vous êtes intéressé-e-s par ces instances de démocratie locale et que vous souhaitez devenir conseiller-e de quartier, vous pouvez proposer votre candidature grâce au bulletin ci-joint.

BULLETIN DE CANDIDATURE AU RENOUVELLEMENT PARTIEL DES CONSEILS DE QUARTIER

Nom Date de naissance

Prénom Téléphone(s)

Adresse Courriel

..... Profession

- Je souhaite participer à mon Conseil de quartier et au tirage au sort qui désignera des nouveaux membres.
- Je souhaite être informé(e) de l'actualité de mon Conseil de quartier.



55 kg par habitant en 2012, c'est le poids des déchets triés par les Franciliens, selon la dernière enquête de l'Observatoire régional des déchets d'Île-de-France. En France, ce chiffre s'élève à **77 kg** (emballages, papier, carton et verre). Peut mieux faire !

De 239 kg par habitant en 1940 à 519 kg en 2011 : en 50 ans, la poubelle des ménages a doublé de volume à Paris. N'en jetez plus !

Moins 7 % de déchets d'ici à fin 2015, soit, **moins 31 kg** par habitant, par rapport à 2009, tel est l'objectif du Programme local de prévention des déchets (PLPD) lancé par Paris en 2012.

Rien ne se perd, tout se transforme...

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Partant de ce constat, le 2^e foisonne d'initiatives afin de désengorger nos poubelles : ouverture d'une Ressourcerie dans le quartier Montorgueil-Saint-Denis, valorisation des déchets alimentaires dans les restaurants et les cantines, compost en mairie et en pied d'immeuble... Autant d'exemples d'utilisation des déchets qui permettent de créer une matière valorisée à nouveau consommable, suivant les principes de l'économie circulaire.

Nos déchets sont nos nouvelles matières premières ! En témoigne la Ressourcerie Paris-centre¹. Premier lieu dédié à l'économie circulaire du centre de la capitale, ce bel espace de 650 m² dédié à la prévention des

déchets a ouvert ses portes, début juin, dans le 2^e. L'objectif de la ressource est en effet d'éviter que les objets ne soient envoyés en centre d'enfouissement ou dans les usines d'incinération. Pour prolonger la vie de leurs disques, vêtements, meubles ou appareils ménagers dont ils n'ont

plus usage, les habitants des quatre premiers arrondissements sont ainsi invités à venir les déposer ou à faire appel à la Ressourcerie Paris-centre pour les collecter à domicile. Une fois pesés, ces objets sont triés et, si besoin, remis en état, avant d'être vendus à prix mini dans la boutique située ●●●

économie circulaire tout savoir :

- au rez-de-chaussée. Au sous-sol, l'espace Eugène-Poubelle abrite les ateliers ouverts au public. Les curieux peuvent ainsi assister, en direct, à la réparation d'objets ou au détournement de matériaux de récup' en... œuvres d'art! Enfin, au premier étage, une galerie d'exposition et un lieu pédagogique accueillent les enfants pour des séances de sensibilisation au tri et à la protection de l'environnement.

Grâce à cette initiative, soutenue par la Mairie de Paris qui entend promouvoir l'économie circulaire afin de réduire notre empreinte écologique, 300 tonnes de déchets pourront être évités par an. Le gain est économique et écologique, mais aussi social puisque la Ressourcerie Paris-centre favorise l'insertion de personnes en difficulté : huit salariés, dont six en contrat d'insertion, font vivre la structure. « *On fait appel aux ressources matérielles comme immatérielles disponibles sur un territoire afin de les valoriser* », résume Giancarlo Pinna, le fondateur d'Interloque, la toute première



À la Ressourcerie, on répare et on revend à petit prix

ressourcerie de Paris (dans le 18^e) chargée de gérer ce nouvel espace.

Un composteur au restaurant !

Autre geste pour éviter que nos poubelles ne débordent : le lombricompostage. « *J'avais des vers de terre dans mon restaurant* », plaisante Stéphan Martinez, gérant du *Petit Choiseul*. En regardant, en 2008, un documentaire à la télévision, le restaurateur, implanté dans le 2^e, prend conscience qu'il n'y a plus de vie organique dans les sols. En recherchant sur internet, il découvre alors le lombricompostage. Cette méthode écologique consiste à nourrir des vers avec des déchets organiques décomposés. Les vers de compost ingurgitent jusqu'à l'équivalent de leur poids par jour de matière biodégradable et réduisent par cinq le volume initial absorbé. Après une phase de digestion, ils rejettent une matière dépourvue d'odeur, de la consistance d'un terreau. Séduit par ces atouts, Stéphan Martinez installe un lombricomposteur dans la cave de son restaurant et valorise ses épluchures de légumes et de fruits en distribuant des sachets de 200 g d'engrais 100 % naturels à ses clients !

Sur sa lancée, il crée, en 2009, un outil de sensibilisation : la Mouli-box. Cette boîte à gâteaux métallique recyclée, aujourd'hui collector, contient une litière de terreau biologique et des vers qui produisent, pour les plantes vertes et les semis, du lombricompost, via les déchets de cuisine.

En novembre 2013, Stéphan Martinez franchit une nouvelle étape. Il fonde la société Moulinot compost & biogaz² qui a pour ambition de collecter les déchets organiques des restaurants de Paris. La phase expérimentale, menée de mars à septembre 2014, avec le Syndicat national des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et traiteurs (Synhorcat), concerne 80 restaurants situés dans les 1^{er}, 2^e et 8^e arrondissements. À noter, à partir de 2015, au-delà de 20 tonnes par



10 gestes quotidiens simples à adopter pour réduire ses déchets :

- Composter ses déchets verts et de cuisine.
- Utiliser un cabas pour faire ses courses.
- Apporter les déchets dangereux dans les points de collecte dédiés. À noter qu'un collecteur de piles est installé dans le hall de la mairie du 2^e.
- Réparer ses équipements électriques et électroniques.
- Donner, troquer ou déposer dans les bornes ses textiles usagés.
- Réemployer tout ce qui peut l'être.
- Coller un « Stop Pub » sur sa boîte aux lettres.
- Boire l'eau du robinet.
- Éviter le gaspillage alimentaire.
- Limiter les emballages.



La Ressourcerie, ouverte début juin, a pour vocation la prévention des déchets.

an (10 dès 2016), les restaurateurs auront obligation de trier et de valoriser leurs biodéchets. « Dans les restaurants où les repas sont faits maison, on brasse tellement de matières organiques, avec les épluchures de légumes et fruits, les coquilles d'œufs, le marc de café, sans compter les retours de salle : restes de viande, pain, etc. Dire que tout ça finit à la poubelle. Quel gaspillage », remarque Stéphan Martinez.

La richesse énergétique des déchets organiques

Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'éner-

gie (Ademe), chaque année, en France, le secteur de la restauration (commerciale et collective) produit environ 900 000 tonnes de biodéchets. C'est l'un des plus importants producteurs de biodéchets issus de l'alimentation. Leur collecte et leur valorisation représentent donc une priorité. Grâce à cette expérience, au total, ce sont 200 tonnes de déchets alimentaires qui pourraient être valorisées pendant ces six mois. L'objectif vise, ici, à produire du méthane pour fournir de l'électricité et du chauffage. Puis, dans un deuxième temps, en 2015, de l'engrais pour les agriculteurs.

Le parcours des déchets est simple : le cuisinier jette, dans des sacs en plastique transparents, tout ce qui est matière organique. Cinq camions, qui roulent au méthane, passent, les six jours ouvrables, ramasser ces sacs pour les acheminer vers Étampes (91), dans une usine de méthanisation : ce procédé de traitement des ordures ménagères permet de produire du biogaz et du compost à partir de la décomposition biologique anaérobie (sans oxygène) de la matière organique. ●●●

1 question à



Dominique Dussart

.....
adjointe au maire du 2^e, chargée, notamment de l'environnement et du développement durable

Comment changer notre regard sur les déchets ?

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » : cet adage du chimiste du XVIII^e siècle, Antoine Laurent de Lavoisier, prend tout son sens à notre époque. Plus près de nous, le facteur 4, défini par le rapport du Club de Rome, en 1997, montre que l'on peut obtenir deux fois plus de bien-être en consommant deux fois moins. Dans le modèle de l'économie circulaire, l'homme n'interrompt pas la boucle dans laquelle il s'insère. Autrement dit, un objet qui n'est plus utile peut trouver un autre usage et les déchets des uns peuvent être les matières premières des autres. Il faut y ajouter les eaux usées, chargées de matières et d'énergie, dont une partie pourrait être circularisée. Sans oublier la chaleur perdue, le chauffage intempestif des lampes, les vapeurs d'eau qui s'envolent au-dessus des grandes usines et des centrales nucléaires. À condition de les recycler, les déchets deviennent ainsi une force.

économie circulaire

tout savoir:



Le lombricomposteur recycle les déchets alimentaires en compost.

« À chaque fois que l'on trie nos déchets organiques, c'est ça de moins pour la poubelle verte et c'est autant de déchets valorisés, souligne Stéphane Martinez. L'idée consiste à créer une dynamique collective pour toucher ensuite l'ensemble des restaurants, mais aussi les autres commerces qui produisent des biodéchets, comme les boulangeries, les boucheries, les poissonneries, les fleuristes, etc. Sans oublier les restaurants scolaires ».

Les écoles s'y mettent...

Dans cette optique, à la demande du maire d'arrondissement, Éric Van Meenen, le directeur de la caisse des écoles du 2^e, a, en juillet, noué un partenariat avec la société Moulinot afin que soient collectés les déchets alimentaires des cantines du 2^e, dès cette rentrée scolaire: « nous allons lancer, de septembre à décembre, une collecte des restes des repas des élèves dans deux établissements scolaires tests: l'école élémentaire du 3, rue de la Jussienne (160 repas par jour) et le collège du 5, rue de la Jussienne (280 repas par jour) avant de la généraliser à l'ensemble de l'arrondissement. Notons que, par plateau, entre 100 et 200 g de nourriture, qu'elle soit d'origine

animale ou végétale, finissent à la poubelle. Nous sommes ainsi précurseurs, puisque la législation prévoit une obligation progressive de tri et de valorisation des biodéchets et des huiles produits par les professionnels de l'alimentation ».

Afin de sensibiliser, à leur tour, les agents et les élus de la Mairie du 2^e à ce système de collecte des déchets alimentaires en vue de leur valorisation, un lombricomposteur a été installé dans la cour intérieure de la mairie. Le 11 juillet, tous étaient conviés à l'inauguration. Une leçon de choses animée par Thierry Sin, consultant pour la société Vers la Terre³. Morceaux choisis: « Ah, les vers aiment manger variés, genre 5 fruits et légumes par jour! », « Est-ce qu'on peut en prendre pour aller à la pêche? », « Mais ça ne sent rien du tout le caca de vers. », « C'est génial:

on réduit nos déchets de cuisine et, en prime, on a de l'engrais gratuit pour les géraniums. »

Et les habitants ne sont pas en reste!

En effet, au 79, rue Réaumur, 18 foyers (10 résidents de l'immeuble et 8 voisins) compostent leurs restes de cuisine. Mary Dyson⁴, référente pour l'opération Ville de Paris Compostage en pied d'immeuble, nous reçoit dans sa verdoyante cour. Au milieu des pots de jasmins, romarin et citronnelle, se nichent deux bacs à compost de 600 litres chacun et un autre de 400 litres rempli de matières sèches. « Les avantages du compost sont nombreux. C'est écologique: les déchets organiques représentent 30 % de nos poubelles vertes, alors qu'ils peuvent connaître une seconde vie. Grâce au compost, on évite à un camion de venir chercher ces déchets ménagers, ce qui fait moins de pollution et moins d'incinération. L'avantage est donc aussi économique. Et puis, c'est un projet collectif qui permet de créer du lien social entre voisins. Enfin, l'aspect pédagogique est important: moi qui ai deux petits-enfants, je jardine avec eux et je leur apprends concrètement le cycle naturel de la vie. »

1. Ressourcerie Paris-centre: 13, rue Léopold-Bellan. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 20h. 01 40 41 07 05
2. Moulinot compost & biogaz: www.moulinot.fr
3. Vers la Terre: www.verslaterre.fr
4. Mary Dyson: marybdyson@orange.fr

Calendrier

- Du 22 au 30 novembre, c'est la Semaine européenne de la réduction des déchets: l'occasion de faire le plein d'infos sur le sujet.
- Les 20 et 21 septembre, la mairie du 2^e organise son vide-greniers, cette année, sous l'angle du recyclage (voir page 7).

HARO SUR LE MÉGOT !

1
MÉGOT
=
8 litres
D'EAU POLLUÉE



À Paris, chaque année, 315 tonnes de mégots de cigarettes sont ramassées sur les trottoirs, dans les caniveaux et les égouts. Or, non seulement le pavé n'est pas un cendrier, mais le mégot est un déchet... qui plus est, toxique : le filtre contient de l'acétate de cellulose, une matière synthétique résistante qui fixe les molécules chimiques issues de la combustion de la cigarette : goudron, nicotine, plomb, mercure. Autant de poisons qui partent avec les eaux de ruissellement jusqu'aux rivières pour finir dans les océans.

À noter que les eaux, à cause de la présence des mégots, deviennent de plus en plus difficiles à traiter en station d'épuration. Pour rappel, 1 mégot = 8 litres d'eau polluée. Par ailleurs, il faut compter une dizaine d'années pour qu'un filtre de cigarette se dégrade complètement. Enfin, les agents de la Direction de la propreté et de l'eau (DPE), qui assurent le balayage et le nettoyage des rues, voient leurs conditions de travail dégradées : entre deux bordures de trottoir, ou dans les grilles d'arbres, les mégots sont difficiles à collecter. Afin de lutter contre cette pollution, le maire du 2^e a, en janvier, envoyé un courrier personnalisé aux 665 commerces (boutiques, bars, restaurants, etc.) et entreprises situés dans l'arrondissement dont les abords sont souillés de mégots. Jacques Boutault attire leur attention sur la nécessité d'inciter les fumeurs à ne pas jeter leurs mégots sur la voie publique. Tout en remerciant les responsables d'établissements qui ont installé un cendrier à proximité, le maire regrette que cette action soit trop rarement mise en œuvre. Aussi, leur demande-t-il de sensibiliser les fumeurs de leur établissement afin qu'ils adoptent ce geste simple : jeter leurs mégots dans l'un des cendriers qu'ils ont installé (ou peuvent faire installer) ou utiliser les corbeilles de rue qui sont, désormais, équipées d'éteignoirs de cigarettes. Ils sont aussi invités à balayer devant chez eux afin de jeter les mégots dans une poubelle, et non dans le caniveau. En parallèle, des campagnes de



À PARIS,
CHAQUE ANNÉE
315 tonnes
DE MÉGOTS
SONT RAMASSÉES



P.V.
35 €

L'AMENDE
S'ÉLÈVE À
35 euros
PAR MÉGOT
JETÉ AU SOL

communication et de verbalisation (l'amende s'élève à 35 euros) ont été organisées en coopération avec la DPE pour que notre environnement soit, enfin, mieux respecté.

> **Pour installer, gratuitement, un cendrier mobile sur la voie publique :**
www.paris.fr

1 question à



**Olivier
Maillebauu**

adjoint au maire du 2^e,
chargé, notamment,
de la propreté

Comment faire respecter la propreté dans le 2^e ?

À nous, Mairie d'arrondissement, de mener des campagnes de sensibilisation et de prévention vers des publics ciblés (sectoriels, scolaires, etc.), car je crois en la responsabilisation de chacun face aux incivilités, avant la contrainte. Les incitations à la réduction des déchets et à l'efficacité du tri sélectif dans la collecte des déchets doivent être permanentes. Je mise également sur la concertation, notamment avec les conseils de quartier, pour nous accompagner dans l'élaboration, dès cette année, d'un Plan de propreté du 2^e qui permettra de déterminer des cibles prioritaires. Nous appuierons également toute opération de nettoyage collectif, comme « Paris fais-toi belle ». Enfin, nous continuerons d'associer les services de la propreté de la Mairie de Paris (dont je salue l'action) avec les acteurs associatifs préparant des événements sur la voie publique.

Francine Leca et Patrice Roynette, à cœur ouvert

Pour redonner du souffle aux enfants qui souffrent de malformations cardiaques, Francine Leca a fondé, en 1996, l'association **Mécénat Chirurgie Cardiaque**, dont le siège se situe dans le 2^e. Objectif : faire venir en France ces enfants qui ne peuvent être soignés dans leur pays d'origine par manque d'argent, de matériel ou de compétences, afin de les opérer.

Lorsqu'elle était chef de service en chirurgie cardiaque, Francine Leca recevait de nombreux courriers de médecins d'Afrique et d'Asie ainsi que de parents lui demandant de sauver leur enfant malade du cœur. Avec son filleul, Patrice Roynette, cette femme au grand cœur décide de créer une association pour les faire venir en France et les opérer. Aujourd'hui, Mécénat Chirurgie Cardiaque prend en charge près de 200 enfants par an. En 2012, l'association a atteint le cap symbolique des 2000 enfants opérés.

« Il s'agit d'accueillir un enfant malade et de l'accompagner tout au long de son parcours vers la guérison. »

Dans le monde, près d'un enfant sur 100 naît avec une malformation du cœur. D'autres contractent des maladies cardiaques à la suite d'infections. La chirurgie cardiaque est bien souvent le seul moyen de sauver ces enfants de la mort. Mais les opérations, qui nécessitent des techniques médicales de pointe, sont extrêmement onéreuses (2000 euros par jour d'hospitalisation en service spécialisé). Pour faire face aux coûts, l'association fait appel au mécénat d'entre-



prises (42 % de ses ressources), aux dons de particuliers (10 %) et organise des événements (48 %). « À moi de trouver des fonds, à ma marraine de les dépenser » ! s'exclame Patrice Roynette, vice-président de l'association et dirigeant d'un cabinet de conseil en recrutement situé dans l'arrondissement. Mécénat Chirurgie Cardiaque a également de précieux partenaires, comme Aviation sans frontières et le Centre pédiatrique de convalescence des Côtes aux Loges-en-Josas. Surtout, l'association s'appuie sur un réseau de 300 familles en France qui accueillent, bénévolement, les enfants afin de minimiser la durée d'hospitalisation et d'assurer l'ensemble des frais liés à la vie quotidienne pendant leur séjour. Tant et si bien que le coût total est ramené de 20000 à 12000 euros en moyenne.

« Nous avons été la toute première famille d'accueil. C'est une expérience fantastique que de permettre à ses propres enfants de rencontrer un petit garçon ou une petite fille d'un autre continent », se souvient Patrice Roynette, avant de préciser : « pendant six à huit semaines, les familles d'accueil – des parents ou des jeunes retraités – ont une responsabilité très importante. Il s'agit d'accueillir, dans leur foyer, un enfant malade et de l'accompagner tout au long de son parcours vers la guérison : aller le chercher à l'aéroport, le conduire aux visites médicales ainsi qu'au centre de convalescence, le rassurer ». En résumé, veiller sur cet enfant de tout son cœur.

> Pour devenir famille d'accueil ou bénévole :

Mécénat Chirurgie Cardiaque
33, rue Saint-Augustin – Paris 2^e.
01 49 24 02 02
info@mecenat-cardiaque.org
www.mecenat-cardiaque.org

EELV Pour la transparence dans l'attribution des logements sociaux

Pour lutter contre le mal-logement, la Mairie de Paris attribue des logements sociaux, soit directement, soit par les Mairies d'arrondissement. Pour aller vers plus de justice sociale, la nouvelle majorité souhaite introduire un système de cotation dans l'attribution de ces logements. Quel en est le principe ? Chaque demande se verra appliquer une grille de critères transparents et incontestables, comme la situation actuelle du demandeur, son lien avec Paris ou encore ses raisons personnelles (séparation, violences conjugales, etc.). Cette mesure, issue de la Mission d'information et d'évaluation (MIE) conduite par le groupe écologiste, est une avancée majeure. Cette nouvelle pratique s'accompagnera de l'anonymisation des demandes, permettant de renforcer l'équité entre les demandeurs. Nous saluons vivement la candidature du Maire du 2^e arrondissement à la mise en œuvre de ce dispositif dès le mois d'octobre. Une mesure juste et efficace pour un Paris solidaire.

Retrouvez-nous sur notre site Internet: <http://elus-paris2.eelv.fr/>. Le groupe des élu-e-s Europe Écologie – Les Verts.

PS 100 jours d'actions pour Anne Hidalgo

Priorité d'Anne Hidalgo, le logement bénéficie de mesures immédiates pour créer 10 000 nouveaux logements par an et atteindre l'objectif de 30 % de logements sociaux d'ici 2030 avec, notamment, la signature du Pacte « Logement pour tous ».

La lutte contre l'exclusion, grande cause de la mandature, s'appuie sur un plan global contre la grande pauvreté. Une nouvelle gouvernance s'exerce par un exécutif resserré et une Charte de déontologie des élus. Sont également initiés le premier budget participatif, la rénovation du PLU, la création de 200 lieux végétalisés, etc.

Trois mois après son élection, Anne Hidalgo et son équipe municipale ont ainsi lancé de nombreux chantiers au service des Parisiennes et des Parisiens !

Véronique Levieux (PS), Maxime des Gayets (PS) et Olivier Maillebauu (PRG) – psprg.paris2@gmail.com / psprg-paris2.fr

FDG À gauche, rassemblons-nous contre la politique sociale-libérale du gouvernement

Les élections européennes se sont traduites, en de nombreux pays, par un désaveu massif et des votes-sanctions contre les gouvernements qui pratiquent des politiques d'austérité. En France, la succession de défaites enregistrées depuis des années par le mouvement social, la dégradation constante des conditions de vie et de travail, la trahison des attentes suscitées en 2012 par François Hollande ont poussé la colère et le désespoir au paroxysme, au profit du Front national. Pour faire renaître l'espoir, pour nous, il est urgent que toute la gauche (socialistes, communistes, écologistes) se rassemble contre la politique sociale-libérale du gouvernement autour d'un pacte anti-austérité qui priorise l'emploi, la justice fiscale, relance l'économie en augmentant salaires et pensions, crée un pôle financier public et dénonce le pacte budgétaire européen.

Béatrice Bonneau (Front de gauche – Gauche unitaire et communistes) beatrice.bonneau2@paris.fr

UMP Une rentrée scolaire 2014 au rabais !

La préparation de la rentrée scolaire parisienne aura été catastrophique, au point qu'avant les vacances d'été même la gauche parisienne s'est élevée contre les décisions du ministre Hamon, allant jusqu'à s'abstenir lors du vote de la carte scolaire à Paris. Il est vrai que les dotations réservées à la Capitale sont largement insuffisantes, avec pour conséquence inédite un ratio proposé par le gouvernement où les fermetures de classes l'emportent sur les ouvertures, 36 contre 27. Certes l'Académie procédera encore à quelques ajustements courant septembre, mais François Hollande avait promis 60 000 postes nouveaux pour l'Éducation nationale il y a deux ans. Il n'y en aura que 2 400 ouverts cette année et seulement 10 sur Paris. 1 seulement pour 2 arrondissements, c'est très peu !

Lekieffre.christophe@free.fr – @LekieffreParis – 06 60 95 33 17

UDI Aménagement des rythmes éducatifs, le bricolage socialiste

La majorité municipale en septembre 2013 s'est empressée d'appliquer la loi Peillon. Un zèle qui devrait coûter 30 millions d'euros par an à la Ville. Une réforme bricolée, réalisée sans concertation, soutenue par la majorité sans préparation. Les premières victimes sont bien sûr les enfants, épuisés, subissant des activités périscolaires conduites par des animateurs parfois sans formation, sans moyens.

Bien peu de respect et de considération pour les 137 000 enfants et enseignants des 662 écoles maternelles et élémentaires concernées. Il eut été sage d'utiliser l'année 2013 pour préparer l'application de la loi à Paris, mieux gérer la nature des ateliers, anticiper, qualifier le recrutement des animateurs, favoriser l'intégration des enfants handicapés dans les activités.

L'avenir de nos enfants est en jeu !

Catherine Michaud – catherine.michaud@paris.fr.

Paris **2^e**

Vous souhaitez participer à la vie de votre quartier et échanger vos idées ?

**REJOIGNEZ LES
CONSEILS DE QUARTIER !**

Renouvellement partiel
des trois conseils de quartier
de l'arrondissement

Pour candidater, remplissez le bulletin joint en page 8 ou contactez
Alin POPESCU - alin.popescu@paris.fr - 01.53.29.75.26